

A l'Assemblée générale des membres de l'association

Fédération Vaudoise de Coopération

Lausanne

Rapport sur le contrôle restreint comptes annuels 2013

(Période du 01.01.2013 au 31.12.2013)

le 28 février 2014
HR/SL/2-3

Rapport sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de la Fédération Vaudoise de Coopération, Lausanne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de la Fédération Vaudoise de Coopération pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

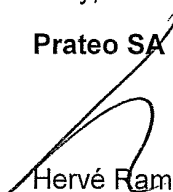
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts et à la Swiss GAAP RPC 21.

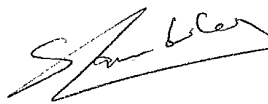
En outre, nous vous confirmons que votre association a utilisé les fonds de la Direction du Développement et de la coopération (DDC) conformément aux conditions de "l'Accord du Programme FEDEVACO 2013-2016" et de ses annexes.

Pully, le 28 février 2014

Prateo SA



Hervé Ramont
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Stéphane Lambelet
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels établi conformément à la Swiss GAAP RPC 21 comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2013
- Compte d'exploitation de l'exercice 2013
- Tableau de variation du capital de l'exercice 2013
- Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2013
- Rapport de performance (non soumis à notre contrôle)

Etats financiers au 31 décembre 2013

FEDEVACO, Lausanne

Bilan au 31 décembre 2013

(avec comparaison, les chiffres au 31.12.2012)

	Note	2013	2012
1 ACTIFS			
A ACTIF CIRCULANT		845'735.61	900'141.52
Liquidités	<i>h</i>	840'570.37	893'853.70
Débiteurs	<i>i</i>	2'238.64	5'302.62
Actif transitoire	<i>j</i>	2'926.60	985.20
B ACTIF IMMOBILISE		3'937.00	2'666.00
Immobilisations corporelles	<i>c + k</i>	3'937.00	2'666.00
TOTAL DE L'ACTIF		849'672.61	902'807.52
2 PASSIFS			
C FONDS ETRANGERS A COURT TERME		54'876.24	58'540.74
Dettes à court terme	<i>l</i>	27'335.09	23'089.61
Passif transitoire	<i>m</i>	20'463.65	6'120.00
Fonds DDC pour Programme de formations du Fédéréseau	<i>n</i>	7'077.50	29'331.13
D FONDS ETRANGERS A LONG TERME		148'321.00	154'681.00
Provision pour risques sur projets	<i>o</i>	148'321.00	154'681.00
E FONDS AFFECTES			
Capital lié (Fonds affectés pour projets)		276'740.85	372'704.24
Fonds DSAS Fds Addictions VD pour projets	}	17'249.03	4'535.83
Fonds DSAS SSP VD pour projets	}	0.00	1'306.00
Fonds CHUV VD pour projets	} <i>p</i>	0.00	2'437.73
Fonds DFJC-SPJ VD pour projets	}	0.00	116'279.00
Fonds DSE VD pour projets	}	2'675.06	0.00
Fonds DDC pour projets	<i>q</i>	241'616.76	219'045.68
Fonds communes pour projets	<i>r</i>	15'200.00	29'100.00
Capital lié (Fonds affectés hors projets)		206'160.84	158'748.34
Fonds pour risque sur personnel	<i>s</i>	120'678.89	95'678.89
Fonds Groupe d'experts pour petites associations membres (AM)	<i>t</i>	13'064.00	12'651.50
Fonds formation FEDEVACO pour associations membres	<i>u</i>	10'417.95	10'417.95
Réserve pour anniversaire 25 ans	}	52'000.00	40'000.00
Réserve pour déménagement juin 2014	} <i>v</i>	10'000.00	0.00
F FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION			
Capital libre		163'573.68	158'133.20
Réserve générale		28'347.93	26'592.93
Résultats reportés		129'785.27	113'995.41
Résultat de l'exercice		5'440.48	17'544.86
TOTAL CAPITAL DE L'ASSOCIATION		369'734.52	316'881.54
TOTAL DU PASSIF		849'672.61	902'807.52

FEDEVACO, Lausanne

Compte d'exploitation de l'exercice 2013

(avec comparaison, les chiffres au 31.12.2012)

		2013	2012
3 PRODUITS		3'734'247.02	3'368'911.47
A1 PRODUITS HORS AFFECTATION PROJETS		609'115.40	570'069.08
Cotisations membres		22'300.00	21'300.00
Contribution DDC		320'000.00	300'000.00
Contribution DSAS Fds addictions pour activités et fonctionnement	}	30'000.00	38'048.00
Contribution DSAS-SSP pour activités et fonctionnement	w	60'000.00	63'414.00
Contribution DECS pour activités et fonctionnement	}	51'800.00	50'000.00
Produits contributions s/ financements Canton et Communes	x	93'296.67	77'721.95
Conférences, expositions, vente manuels		1'062.00	790.00
Produits exceptionnels		4'333.10	7'226.26
Contribution DDC pour programme formation Fédéréseau	y	22'253.63	10'668.87
Contributions participants formation		4'070.00	900.00
A2 PRODUITS AFFECTES AUX PROJETS	z	3'125'131.62	2'798'842.39
DSAS Fonds addictions VAUD		257'286.80	317'333.65
DSAS - Santé publique VAUD		643'156.01	535'280.00
DECS - Economie VAUD		398'200.01	250'556.44
CHUV - VAUD		207'025.00	227'500.01
DSE - Sécurité & environnement VAUD		42'824.94	45'500.00
DFJC - SPJ - Service protection jeunesse VAUD		105'813.89	105'813.89
DIRH - VAUD		41'162.18	0.00
Autres		600.30	1'820.00
Direction du Développement et de la Coopération (DDC)		877'428.92	864'226.86
Communes vaudoises		545'273.57	399'492.54
Contribution Provision risque sur projets pour projets AM	aa	6'360.00	51'319.00
4 CHARGES		3'683'773.54	3'313'419.96
B CHARGES DE FOURNITURE DE PRESTATIONS			
B1 FRAIS DE PERSONNEL		410'797.55	336'960.18
Charges du personnel dans l'administration		338'141.05	276'929.29
Charges sociales		64'012.60	52'034.74
Autres charges du personnel		8'643.90	7'996.15
B2 CHARGES D'EXPLOITATION		44'721.95	44'670.74
Charges des locaux		19'879.60	19'862.60
Charges d'administration et informatique		22'211.98	22'697.14
Perte sur débiteurs		40.37	150.00
Amortissements		2'590.00	1'961.00
B3 COMMISSION TECHNIQUE ET ATELIERS		51'099.60	31'960.54
Ateliers de formation + partage expériences FEDEVACO		3'845.97	1'291.67
Programme formation Fédéréseau sur fonds DDC		22'253.63	10'668.87
Honoraires commission technique		25'000.00	20'000.00
B4 ACTIVITES D'INFORMATION		86'911.82	98'783.61
Financement projets d'information	bb	34'889.00	57'797.50
Imprimés et rapports		7'730.65	17'474.25
Manifestations, expositions, échanges expériences		27'067.50	8'661.55
Prospections communes		3'921.72	5'212.36
Production matériel (publications, films, etc.)		13'302.95	3'157.95
Site web		0.00	6'480.00

FEDEVACO, Lausanne

	2013	2012
B5 FINANCEMENTS DES PROJETS DES AM	3'090'242.62	2'741'044.89
Affec. fin. projet Action de Carême	81'888.45	151'271.09
Affec. fin. projet Aide Haïti	83'778.30	69'934.50
Affec. fin. projet ASVB	7'335.40	23'913.89
Affec. fin. projet Atelier des Enfants	148'616.95	47'518.21
Affec. fin. projet E-CHANGER	129'864.54	118'801.50
Affec. fin. projet CSS	-1'520.36	49'240.00
Affec. fin. projet MEB	11'640.00	60'050.00
Affec. fin. projet DM	51'154.14	9'100.00
Affec. fin. projet EPER	304'530.71	140'399.60
Affec. fin. projet HELVETAS	280'668.55	212'778.26
Affec. fin. projet Ingénieurs du Monde	6'411.20	43'994.85
Affec. fin. projet Nouvelle Planète	237'801.27	113'753.20
Affec. fin. projet Solidar /OSEO	190'736.99	217'807.66
Affec. fin. projet PPP	47'785.58	59'640.16
Affec. fin. projet PBI	12'740.00	61'655.00
Affec. fin. projet SWISSAID	96'455.77	153'990.92
Affec. fin. projet Terre des hommes	486'692.22	365'105.97
Affec. fin. projet Traditions pour Demain	9'452.63	8'251.60
Affec. fin. projet GSPPA	18'285.90	22'368.75
Affec. fin. projet Achalay	48'226.43	45'009.17
Affec. fin. projet Primavera	97'739.47	107'505.00
Affec. fin. projet Association Ailleurs Aussi	13'957.85	5'015.50
Affec. fin. projet des artistes pr des enfants	117'645.88	91'059.44
Affect. fin projet Surgir	52'487.02	97'558.76
Affec. fin. projet ASCEAS-VD	59'591.72	94'165.21
Affec. fin. projet To Go To Togo	14'814.80	0.00
Affec. fin. projet Vivere	0.00	5'000.00
Affec. fin. projet Bleu Ciel	0.00	1'709.64
Affec. fin. projet Norlha	217'444.65	82'444.90
Affec. fin. projet Dil Se	-3'640.00	64'888.79
Affec. fin. projet AAFIP	115'013.34	97'223.92
Affec. fin. projet Waves for Development	15'521.00	0.00
Affec. fin. projet Brésil de Demain	137'122.22	119'889.40
B6 ATTRIBUTIONS PROVISION	0.00	60'000.00
Attribution provision pour risques sur projets	0.00	60'000.00
C RESULTAT D'EXPLOITATION	50'473.48	55'491.51
D RESULTAT FINANCIER	1'967.00	2'053.35
Charges d'intérêts	0.00	-477.80
Frais de banque et des chèques postaux	-17.85	-20.85
Produits financiers	1'984.85	2'552.00
G RESULTAT AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL	52'440.48	57'544.86
H PREL., ATTRIBUTIONS AU CAPITAL	47'000.00	40'000.00
Provision pour risques sur personnel	25'000.00	0.00
Fonds experts pour petites associations membres (AM)	0.00	0.00
Réserve anniversaire 25 ans	12'000.00	40'000.00
Réserve déménagement juin 2014	10'000.00	0.00
Résultats reportés	0.00	0.00
I RESULTAT DE L'EXERCICE	5'440.48	17'544.86

FEDEVACO, Lausanne

Tableau de variation du capital - 2013

	Note	Existant initial 01.01.13	Attributions	Utilisations	Transfets internes	Etat final 31.12.13
FONDS ETRANGERS A LONG TERME						
Provision pour risques sur projets	0	154'681.00		6'360.00		148'321.00
Total CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		154'681.00				148'321.00
FONDS AFFECTES POUR PROJETS						
Fonds DDC pour projets	q	2'190'456.88	1'256'228.41	1'233'657.33		2'416'167.76
Fonds DSAS Fds Additions VD pour projets		4'535.83	31'724.95	304'536.35		17'249.03
Fonds DSAS SSP VD pour projets		1'306.00	7'167'65.10	7'18'071.10		0.00
Fonds DECS VD pour projets		0.00	450'000.01	450'000.01		0.00
Fonds CHUV VD pour projets	p	2'437.73	227'500.01	229'937.74		0.00
Fonds DSE VD pour projets		0.00	52'675.06	50'000.00		2'675.06
Fonds DFJC-SP1 VD pour projets		11'627.90		11'627.90		0.00
Fonds DIRH VD pour projets		0.00	45'000.00	45'000.00		0.00
Fonds communes pour projets	r	29'100.00	589'862.60	603'762.60		15'200.00
Fonds Autre pour projets		0.00	630.00	630.00		0.00
FONDS AFFECTES HORS PROJETS						
Fonds pour risque sur personnel	s	95'678.89	25'000.00			120'678.89
Fonds Groupe d'Experts pour petites associations membres	t	12'651.50	4'125.00			13'064.00
Fonds formation FEDEVACO pour associations membres	u	10'417.95				10'417.95
Réserve pour anniversaire 25 ans	v	40'000.00	12'000.00			52'000.00
Réserve pour démantèlement 2014		0.00	10'000.00			10'000.00
Total FONDS AFFECTES		531'452.58				482'901.69
FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION						
Réserve générale		26'692.93	1'755.00			28'347.93
Résultats reportés		113'995.41	15'789.86			129'785.27
Résultat exercice 2012		17'544.86		-17'544.86		0.00
Résultat exercice 2013				5'440.48		5'440.48
Total CAPITAL DE L'ASSOCIATION		158'133.20				163'573.68
Total des FONDS		844'266.78				794'796.37

Le Conseil proposera à l'AG du 9 avril 2014 la répartition du résultat (CHF 5'440.48) comme suit: 10% en réserve générale soit CHF 544.- le solde soit CHF 4'896.48 en Résultats reportés.

La Provision pour risques sur projets (Capitaux étrangers) a été utilisée pour financer un projet 2012 à hauteur de CH 6360.- selon décision du Conseil du 20.12.2012.

Le Fonds pour risque sur personnel (Fonds affectés) est alimenté pour l'exercice 2013 de CHF 25'000.- selon décision du Conseil le 20.02.2014.

La Réserve pour l'Anniversaire des 25 ans en septembre 2014 et la Réserve pour le démantèlement de la FEDEVACO en juin 2014 ont été alimentées respectivement de CHF 12'000.- et CHF 10'000.- selon décision du Conseil du 20.02.2014.

Le Fonds Groupe d'Experts pour petites associations membres (AM) est un fonds d'aide aux petites AM pour quelles puissent bénéficier du Groupe d'experts. Il a été alimenté en 2013 pour un montant de CHF 412.50.

Un règlement et/ou un contrat existe pour chacun des Fonds et Provision.

Annexe aux Etats financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2013

1. Présentation

La Fédération Vaudoise de Coopération (nommée FEDEVACO ci-après) est une organisation de coopération internationale privée et sans but lucratif, fondée en 1989 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Lausanne.

La FEDEVACO a pour but :

- de garantir aux collectivités publiques partenaires (Confédération, Canton et communes) la qualité et la durabilité des projets présentés par ses associations membres et la fiabilité de leurs partenaires locaux;
- d'assurer le contrôle du suivi et de la bonne conduite des projets;
- d'informer et sensibiliser les autorités et le public quant aux projets soutenus et sur différentes thématiques liées aux relations Nord-Sud;
- de favoriser les échanges entre ses membres ;
- de contrôler les rapports et les décomptes finaux.

Peuvent devenir membres les organisations à but non-lucratif qui coopèrent activement avec des partenaires dans un ou plusieurs pays en voie de développement. Leurs activités doivent contribuer au développement social et économique durable ou se consacrer à l'information du public sur ces thèmes ou les rapports Nord-Sud.

La FEDEVACO veut également favoriser le flux d'information et les liens de solidarité entre les grandes organisations et les plus petites associations gérées principalement par des bénévoles. Elle propose aux bailleurs de fonds des projets crédibles, basés sur les compétences et l'expérience de ses membres et les besoins clairement exprimés par leurs partenaires.

La FEDEVACO prône un développement durable basé sur la justice, la dignité humaine et le respect de l'environnement.

2. Principes comptables

a) Bases de préparation des comptes annuels

Les états financiers de la FEDEVACO ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

b) Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse FEDEVACO. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les associations membres et leurs partenaires terrains, qui sont indépendants.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par la FEDEVACO figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par la FEDEVACO dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Équipement informatique 3.33 ans

Équipement mobilier 5 ans

d) Reconnaissance du revenu

Les recettes provenant de contrats de financement signés avec des bailleurs de fonds sont comptabilisés en revenus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles financées, ceci afin de respecter le principe de correspondance des dépenses et recettes.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

e) Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets des associations membres sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur de l'association membre.

f) Parties liées

Les associations membres de la FEDEVACO sont considérées comme des parties liées de la FEDEVACO.

g) Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de la FEDEVACO n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3. Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

L'exercice comptable couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. La comptabilité est établie en francs suisses.

A. ACTIF CIRCULANT

h) Trésorerie

La trésorerie comprend le solde de caisse et les comptes postaux. Le compte CCP 12-861583-5 commercial contient le capital propre. Le compte CCP 92-340791-0 deposito rattaché au compte CCP courant 10-5787-1 contient l'équivalent des différents fonds et provisions.

La FEDEVACO n'investit pas dans des titres.

	2013	2012
Caisse	245.20	455.95
CCP 10-5787-1	239'679.45	411'424.24
CCP 92-340791-0 deposito	358'552.35	257'906.75
CCP 12-861583-5 commercial	241'611.62	224'066.76

i) Débiteurs

Ce sont soit des factures non encore payées par les AM pour des remboursements de projets, soit des factures de formation non payées par les participants.

j) Actifs transitoires

Les transitoires sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte ou estimés des charges et des produits sur l'exercice concerné. Sont compris aussi les impôts anticipés.

B. ACTIF IMMOBILISE

k) Immobilisations corporelles

Il s'agit principalement de matériel informatique (soft et hardware) et pour une petite part du mobilier de bureau.

				2008	2009	2010	2011	2012	2013	SOLDE 31.12.13
Mobilier exploitation, cc 1301 + 1304	Date paiement	Valeur à neuf		20%	20%	20%	20%	20%	20%	
1301 Achats antérieurs										1.00
1304 Achats 2008	28.08.08 04.09.08	2'035.55	833.00	400.00	400.00	401.55				1.00
TOTAL		2'035.55	833.00	400.00	400.00	401.55	0.00	0.00	0.00	2.00
Machines de bureau, cc 1302 + 1305	Date paiement			30%	30%	30%	30%	30%	30%	
1302 Achats 2008	14.04.08 11.09.08	2'703.10	1'183.60	1'413.60	105.90					0.00
1302 Achats 2009	27.08.10	3'235.00		1'294.00	970.50	970.50				0.00
1302 Achats 2010	17.11.10	1'383.00			461.00	461.00	461.00			0.00
1302 Achats 2012	19.10.12	2'064.00					760.00	760.00	760.00	544.00
1302 Achats 2013	22.05.13 21.10.13	3'074.00						950.00	950.00	2'124.00
1305 Achats 2008	11.09.08 02.12.08	7'960.45	2'655.00	2'655.00	2'650.45					1.00
TOTAL		20'419.55	3'838.60	5'362.60	4'187.85	1'431.50	1'221.00	1'710.00	1'710.00	2'669.00
Logiciels, c 1303	Date paiement			30%	30%	30%	30%	30%	30%	
Achats 2008	30.05.08	818.00	414.00	404.00						0.00
Achats 2010	17.11.10	349.00			129.00	110.00	110.00			0.00
Achats 2012	19.10.12	1'989.00					630.00	630.00	630.00	729.00
Achats 2013	22.05.13 21.10.13	787.00						250.00	250.00	537.00
TOTAL		3'943.00	414.00	404.00	129.00	110.00	740.00	880.00	880.00	1'266.00
Total amortissements 2013									2'590.00	3'937.00

C. FONDS ETRANGERS A COURT TERME

l) Dettes à court terme

Cela concerne des factures et notes de frais reçues en fin d'année ou à recevoir et qui seront payées en 2014 et des estimations des décomptes finaux des assurances sociales

m) Passif transitoire

Il s'agit soit de provisions pour des factures reçues en 2014 pour des prestations qui concernent 2013, soit des montants reçus en 2013 de cotisations 2014.

n) Fonds DDC pour Programme de formations du Fédéréseau

Ce fonds est une contribution de la DDC, gérée par la FEDEVACO, pour cofinancer les formations données par les fédérations cantonales latines durant la période du 01.01.2012 au 30.06.2013. Doté de CHF 40'000.-, il a été déduit des coûts des formations données en 2012 et 2013 par les fédérations cantonales. Un contrat existe. Un décompte détaillé est à disposition. Le rapport des activités avec décompte a été accepté par courrier par la DDC.

D. FONDS ETRANGERS A LONG TERME

o) Provision pour risques sur projets

C'est une provision pour risques sur projets en cours. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de cette provision existe. Conformément au règlement d'alimentation et d'utilisation, et selon la décision du Conseil du 20.12.2012, un montant de CHF 6'360.- a été utilisé pour cofinancer un projet d'AM encore en recherche de financement (voir aussi point aa) ci-dessous).

E. FONDS AFFECTES

Ces capitaux (engagés) représentent soit les versements non utilisés au 31 décembre parce que arrivés trop tard, les soldes de versements antérieurs dont l'utilisation est répartie sur plusieurs années, soit encore des remboursements de projets. Une partie de ces montants peut être attribuée à un/ des projets clairement déterminé-s et limitatif-s.

p) Fonds canton pour projets

Fonds addictions	17'249.03	Remboursement de deux projets
Sécurité et environnement	2'675.06	Solde du versement 2013

q) Fonds DDC pour projets

DDC	241'616.76	Soldes des accords-cadres 2009-2012 et 2013-2016. Un dossier complet sur le suivi financier de cet accord, projet par projet, est à disposition.
-----	------------	--

r) Fonds communes pour projets

Lausanne	15'000.00	Versement reçu en fin d'année
Montagny s/ Yverdon	200.00	Versement reçu en fin d'année

s) Fonds pour risque sur personnel

Ce fonds¹ a été constituée pour se prémunir contre les risques. La réserve du personnel a été constituée pour le cas, hypothétique, de cessation d'activités. La FEDEVACO, en tant qu'employeur, doit pouvoir assurer le fonctionnement du secrétariat pendant trois mois, le temps de la liquidation. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe.

Le Conseil a décidé lors de sa séance du 20 février 2014 d'utiliser une partie du résultat avant attribution au capital pour alimenter ce fonds de CHF 25'000.-

t) Fonds Groupe d'experts pour petites associations membres (AM)

Ce fonds est un fonds d'aide aux petites associations membres pour qu'elles puissent bénéficier du Groupe d'experts. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe. En 2013, un montant de CHF 412.50 a été reversé au fonds par un expert qui a appuyé une AM, comme stipulé dans le règlement du fonds.

u) Fonds formation FEDEVACO pour associations membres

Ce fonds a été constitué par des réserves et des soldes des formations passées. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe.

v) Réserves pour anniversaire 25 ans et pour déménagement juin 2014

- La FEDEVACO fêtera son 25^{ème} anniversaire en 2014. Le Conseil a donc décidé lors de sa séance du 13 février 2013 de créer une réserve et de l'alimenter de CHF 40'000.-

¹ Acceptée en AG le 29 mars 2006

grâce au résultat 2012 pour financer les activités et événements qui seront organisés pendant cette année anniversaire. Pareillement, le Conseil a décidé lors de sa séance du 20 février 2014 d'utiliser une partie du résultat avant attribution au capital pour alimenter cette réserve de CHF 12'000.-.

- La FEDEVACO va déménager ses bureaux au 1^{er} juillet 2014. Le Conseil a donc décidé lors de sa séance du 20 février 2014 de créer une réserve et d'utiliser une partie du résultat avant attribution au capital pour alimenter cette réserve de CHF 10'000.- pour financer une partie des investissements nécessaires pour équiper les nouveaux locaux.

F. FONDS PROPRES

Les fonds propres sont composés de la réserve générale, des résultats reportés et du résultat de l'exercice. La réserve générale est généralement, lors d'exercice excédentaire, augmentée de 10% du produit d'exploitation.

4. Produits

w) Contributions pour activités et fonctionnement de la fédération

Chacun de ces bailleurs de fonds contribue par un montant spécifique, et séparé du financement de projets, aux activités et au fonctionnement.

x) Produits des contributions sur financements Canton, Communes et DDC

Les autres bailleurs de fonds cantonaux et communaux autorisent un prélèvement de 9% sur les montants bruts attribués aux projets pour les frais de gestion et les activités de la FEDEVACO².

y) Contribution DDC pour Programme de formation du Fédéréseau

Conformément au contrat, la contribution DDC pour Programme de formation du Fédéréseau a cofinancé les formations données par les fédérations cantonales pour un montant de CHF 22'253.63. (voir aussi point *n*) ci-dessus).

z) Produits affectés aux projets

Les montants sont des financements de projets effectués en 2013, qui concernent principalement des projets 2013, mais également des soldes de projets antérieurs. Ce sont des montants attribués aux projets de terrain ainsi qu'une contribution forfaitaire de 5% que les AM peuvent choisir de verser aux partenaires de terrain pour le projet ou utiliser ici en Suisse pour la gestion du projet.

aa) Contribution de la Provision risque sur projets pour projets AM

Conformément au règlement d'alimentation et d'utilisation de la Provision risque sur projets et selon la décision du Conseil du 20.12.2012, un montant de CHF 6'360.- a été utilisé pour cofinancer un projet d'AM encore en recherche de financement (voir aussi point *o*) ci-dessus).

4. CHARGES

bb) Financements de projets d'information

L'accord-cadre avec la DDC demande à ce que la FEDEVACO contribue à des projets d'information en Suisse présentés par les AM.

² Une contribution de 5% sur le montant brut pourra être prélevée par l'association membre.

Autres indications

- *Evénements survenus après la clôture*

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2013.

- *Indemnités versées aux membres des organes dirigeants*

Aucune indemnité n'est versée aux membres du Conseil ou de toute autre instance. Par contre, les frais de déplacement des bénévoles sont remboursés (base plein tarif CFF) sur présentation d'une facture. Un règlement de remboursement des frais en Suisse pour les bénévoles existe.

Seul le président de la Commission technique est mandaté : les termes de référence et financiers sont définis contractuellement. Dans le compte d'exploitation, sous le point B3 Honoraires Commission technique.

- *Bénévolat*

La FEDEVACO a pu compter sur le bénévolat de plus de 30 personnes. Les heures consacrées par ces membres au sein des différentes instances sont estimées équivalentes à presque deux temps plein annuel (près de 4000 heures) et ont été nécessaires au développement des activités de la fédération. Sur une base salariale moyenne du secrétariat en 2013 de CHF 112'667.-/an charges sociales incluses, cela représente CHF 225'334.-.

Au tarif horaire consultant ou expert de CHF 1'000.-/jour, cela représente environ CHF 500'000.-.

Rapport de performance

- *But de l'organisation*

Voir page 1 de l'annexe aux états financiers.

- *Organe dirigeant et responsables de la gestion*

La FEDEVACO est une association : son **Assemblée générale** (AG) est constituée des organisations membres (41 au 31.12.2013) qui y ont une voix ; elle se réunit habituellement deux fois par an. Font partie de ses compétences l'approbation du rapport et des comptes annuels, l'adoption des lignes directrices ainsi que l'élection des membres des instances.

Le **Conseil** est l'instance dirigeante de l'ensemble des activités de la FEDEVACO ; elle en porte la responsabilité devant l'Assemblée générale. Elle se compose de 5 à 11 personnes bénévoles, membres ou non des associations membres de la fédération, élues une fois par an par l'Assemblée Générale, pour une durée de deux ans, rééligibles. Les compétences du Conseil sont notamment la décision sur les projets recommandés négativement par la Commission technique, l'approbation du budget annuel, l'octroi de dons non affectés à des projets acceptés par la CT, l'engagement de fonds pour des actions de communication, des démarches auprès des collectivités publiques et organisations privées en vue de financer des projets, l'engagement des membres du secrétariat, l'admission de nouveaux membres.

Au 31 décembre 2013, les 10 membres du Conseil sont:

Vincent Zodogome Président de la FEDEVACO Membre de l'Association Solidarité avec les Villages du Bénin	Pierre Zwahlen Vice-président de la FEDEVACO
François Godi Consultant Président de la Commission Technique de la FEDEVACO	Philippe Randin Directeur de la fondation Nouvelle Planète
Nicolas Gyger Adjoint aux Département de la formation, de la jeunesse et de la culture de l'Etat de Vaud Ancien Président de la FEDEVACO	Bastienne Joerchel Anhorn Membre du comité du Conseil de fondation de SWISSAID Ancienne Présidente de la FEDEVACO
Vincent Guignard Membre de l'association To go to Togo	Anne de Montmollin Membre de l'association Primavera et de l'association des artistes pour des enfants
Olivier Nordmann Consultant Secrétaire romand Integras	Anne Roulet Membre de l'association E-CHANGER

Le **Secrétariat** est composé, au 31 décembre 2013, de 5 personnes salariées (3.70 EPT) et une stagiaire (0.60 EPT). Il conduit toutes les activités de la FEDEVACO conformément aux directives et aux décisions de l'Assemblée générale et du Conseil. Il prépare les propositions pour le Conseil et l'Assemblée générale. Il informe les instances et les membres des développements principaux de l'activité de la fédération. Il a entre autre les compétences suivantes : l'élaboration de propositions stratégiques générales, le développement et l'entretien des relations avec les bailleurs, la recherche de fonds publics, la négociation et les suivi des accords-cadres, la

préparation du budget et de la comptabilité, les contacts avec les associations membres et les instances.

Emmanuelle Robert
Secrétaire Générale (80%)

Alexandre Cavin
Chargé de projets (80%)

Maxime Gindroz
Chargé d'information (80%)

Rachel Gillard-Miaz
Collaboratrice administrative (70%)

Anne Gueye Girardet
Chargée de capitalisation (60%), depuis le
01.07.2013

Laurence Girod-Perez
Stagiaire (60%), depuis le 01.08.2013

▪ *Liens avec les organisations et les partenaires*

La FEDEVACO compte 41 associations membres qui sont tenues de respecter les textes fondamentaux de la fédération (conditions et procédures d'admission, charte, règlements, etc.). Lorsque un projet est accepté par la Commission technique, un financement peut lui être octroyé. Si tel est le cas, un contrat est signé entre la fédération et l'association membre.

La FEDEVACO compte plus de 40 partenaires institutionnels ou bailleurs de fonds publics (Confédération - DDC, canton de Vaud et communes vaudoises).

La FEDEVACO dispose d'un accord-cadre avec la DDC et de deux accord-cadre avec les départements de l'économie et de la santé publique et de l'action sociale de l'Etat de Vaud – y compris le Fonds addictions de lutte contre les toxicomanies (contributions dans le cadre de partenariat où sont spécifiés les attentes et les prestations réciproques ainsi que les montants engagés). Le choix d'accepter tel ou tel projet et donc de le financer, de suivre son exécution est dévolu à la fédération (dép. économie) ou au bailleur (dép. santé et action sociale).

Pour les autres départements de l'Etat de Vaud et les communes vaudoises partenaires, ce sont généralement directement eux qui choisissent un projet parmi le portefeuille de projets en recherche de cofinancement. Dans tous les cas, un suivi technique et financier est assuré par la fédération et les informations sont transmises au partenaire.

▪ *Buts fixés, prestations et utilisation des fonds*

Pour en savoir plus sur les objectifs atteints au cours de l'année 2013 pour chacun des objectifs de la FEDEVACO, nous vous prions de vous référer au rapport annuel.